

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA SANAGA MARITIME

SERVICE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES AUTRES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

LITTORAL REGIONAL DELEGATION

SANAGA MARITIME DIVISIONAL DELEGATION

PUBLIC CONTRACTS AWARD SERVICE

OTHERS CONTRACTS AWARD OFFICE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

1 – **OBJET** : CONSULTATION N°05/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2017 du 04/05/ 2017, relative à l'acquisition d'un vehicule Pick-Up 4x4 double cabine à la Mairie de MASSOK, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la **Commune de MASSOK**, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, une demande de cotation pour l'acquisition d'un vehicule pick-up 4x4 double cabine.

2 – **DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS A LIVRER**

Les prestations de la présente consultation en un lot comprennent l'acquisition d'un vehicule Pick-Up 4x4 double cabine décrites à la Pièce 3.

3 – **DELAI DE LIVRAISON**

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **trente (30) jours** à la Commune de MASSOK.

4 – **FINANCEMENT**

l'acquisition de ce vehicule est financée à un montant prévisionnel global de **vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA** par le **Fonds d'Equipement Intercommunal (FEICOM)**, Exercice 2016 en son Chapitre 25 article 00, paragraphe 200 pour un montant de **Vingt-trois millions deux cent cinquante mille (23 250 000) soit 93%** et par les fonds **propres de la Commune de MASSOK** à hauteur de **un million sept cent cinquante mille (1 750 000) soit 7%** dans le compte 222 100 de la ligne « matériel et transport » de l'Exercice 2017.

5 – **PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6 – **CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE COTATION**

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **45 000 (quarante cinq mille) francs CFA** non remboursables payable à la **Recette Municipale de MASSOK**.

7 – **REMISE DES OFFRES.**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, au plus tard le **25/05/2017 à 11 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°05 /DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CPDM/2017 DU 04/05/2017
pour l'acquisition d'un vehicule pick-up 4x4 double cabine à la Maire de Massok, Département De La
Sanaga Maritime, Région Du Littoral.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement bancaire ou un Organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **500 000 francs CFA (Cinq cent mille francs CFA)** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes : ;

- ❖ Attestation de soumission à la CNPS en cours de validité ;
- ❖ Attestation de non faillite ;
- ❖ Attestation de domiciliation bancaire ;
- ❖ Quittance de versement à la **Recette Municipale de MASSOK** des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- ❖ Carte de contribuable ;
- ❖ Attestation de non - exclusion délivrée par l'ARMP;
- ❖ Caution de soumission ;
- ❖ Registre de commerce ;
- ❖ Une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;
- ❖ Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

8 – OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres aura lieu le **25/05/2017** à **12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.

9-PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES.

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- Usage de faux documents;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Cas de corruption avéré.

10. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25** ou **699 37 07 48**.

Ampliations :

- PREFET/SM
- ARMP/LT
- Président CPDM/SM
- Maire C/MASSOK
- Affichage
- Chrono-/ Dossier

Le Délégué Départemental des Marchés Publics
de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante



Maria Berre
INGENIEUR PRINCIPAL DES T.G.C